RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'intention manifestée par le gouvernement fédéral, dans le cadre du dernier budget, de modifier unilatéralement la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance afin de soutenir la seule approche « logement d'abord », ce qui aurait comme conséquence grave de priver de financement de nombreux et importants projets de lutte à l'itinérance qui répondent à des besoins et réalités variés;

QU'elle exige du gouvernement fédéral qu'il reconduise la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance sous le modèle actuel, soit en respectant les orientations québécoises en matière de lutte à l'itinérance.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 30 AVRIL 2013.

Québec, ce trentième jour d'avril 2013

MICHEL BONSAINT Secrétaire général de l'Assemblée nationale